

ENTREVUE avec Claude Godbout



Créer une synergie pour développer et pérenniser la recherche forestière au Québec

Par Aurélie Sierra

Claude Godbout a été en charge de la recherche forestière au ministère de l'Énergie et des Ressources de 1985 à 1989. Il a été un artisan de la consolidation de la recherche forestière québécoise au sein du ministère ainsi qu'à l'Université Laval. Il a toujours eu à cœur de favoriser la collaboration pour générer plus de connaissances.

Aurélie Sierra (A.S): Dans un premier temps, j'aimerais que vous me parliez un peu de vos études et de votre parcours professionnel.

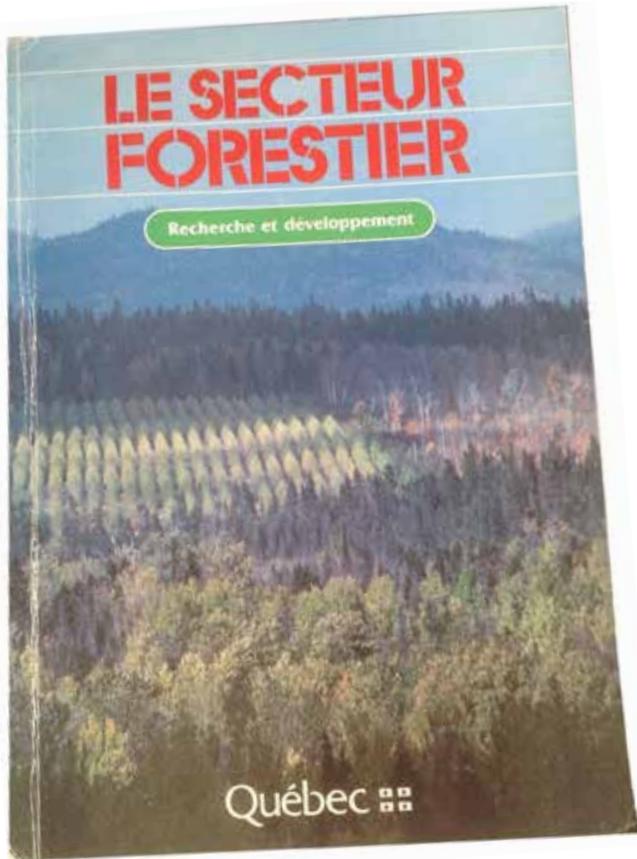
Claude Godbout (C.G): J'ai étudié en génie forestier de 1965 à 1969 à l'Université Laval, j'ai étudié ensuite en administration des affaires à l'Université McGill de 1969 à 1971. De 1971 à 1975, j'ai travaillé à Québec dans un bureau de pratique privée qui à cette époque s'appelait Darveau Grenier Lussier et Associés. Ensuite, j'ai travaillé comme consultant de 1975 à 1980 au sein du Groupe COGEF, de 1980 à 1985 j'ai été directeur général de la planification et de la recherche au ministère de l'Énergie et des Ressources. Et après ça, de 1985 à 1989, j'ai été directeur de la recherche forestière au même ministère. De 1989 jusqu'à 1997, j'ai été doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. De 1997 à 2002, j'ai été vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes à l'Université Laval et vice-recteur exécutif. De 2002 à 2007, j'ai été vice-recteur à l'administration et aux finances et vice-recteur exécutif. J'ai aussi été président de l'Ordre des ingénieurs forestiers en 1977. J'ai été président de l'Institut forestier du Canada en 1989. En 2007, j'ai pris ma retraite et depuis ce temps-là je n'arrête pas (rires), mais je suis beaucoup moins impliqué en foresterie.

A.S: Comment êtes-vous arrivé à la Direction de la recherche forestière (DRF)?

C.G: Quand j'étais directeur général de la planification et de la recherche au Ministère de l'Énergie et des Ressources, j'avais une responsabilité concernant la

planification, l'informatique et la recherche du secteur des Terres et Forêts. En 1984, on a fait un rapport de conjoncture sur la recherche forestière québécoise, ce rapport s'est fait avec des chercheurs du ministère, des chercheurs du fédéral (Centre de foresterie des Laurentides), des chercheurs universitaires, et des spécialistes qui œuvraient en pratique privée ou dans des compagnies forestières. Ce rapport devait faire un bilan de conjoncture de la recherche forestière au Québec et proposer des orientations. Étant donné que j'avais travaillé sur ce dossier, quand je me suis retrouvé directeur de la recherche forestière, je connaissais bien le contexte et j'ai pu appliquer certaines recommandations. Le ministère a créé la Direction de la recherche forestière (DRF) en 1985¹ avec trois services de recherche distincts. Il y avait un service qui s'occupait essentiellement de l'écologie et de la sylviculture, autrement dit des forêts naturelles. Un service qui s'occupait de génétique et d'amélioration des arbres, et des plantations. Et surtout, ce qui était nouveau, on a créé un service de transfert de technologies; le but n'était pas juste de faire de la recherche, mais de s'assurer aussi que les résultats étaient transférés aux usagers, aux praticiens, dont ceux du gouvernement. Dans mon mandat, de 1985 à 1989, le nombre de chercheurs a presque doublé à la DRF, parce qu'on est parti d'un Service, et on a développé la Direction. Cela signifiait bien sûr, développer un budget aussi. On a plus particulièrement travaillé à développer un budget de subventions d'environ 3 millions de dollars, destiné à des chercheurs universitaires dans différents domaines de la foresterie, pour compléter la recherche interne au gouvernement.

1 Auparavant, il s'agissait d'un service.



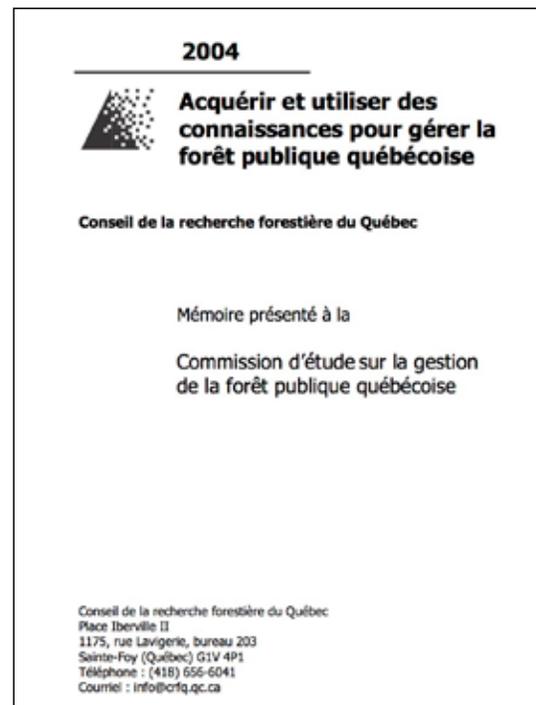
Couverture du rapport de conjoncture sur la recherche et le développement dans le secteur forestier au Québec.

Claude Godbout.

A.S: D'accord et à ce moment-là quand vous entrez en tant que directeur, quels sont vos objectifs, quelle est votre vision pour la recherche forestière au sein du ministère ?

C.G: Essentiellement, j'avais deux objectifs qui étaient de développer la recherche forestière au ministère et donc d'avoir les budgets et les ressources humaines, les chercheurs, les professionnels, en nombre suffisant. De ce côté là, comme je l'ai dit nous avons presque doublé les équipes, donc nous avons aussi doublé les budgets afférents. Et j'avais aussi la préoccupation de développer la recherche dans l'ensemble du Québec. D'où l'importance que j'attachais à avoir un budget de subventions de 3 millions pour pouvoir faire affaire avec des universités. C'est aussi dans cet esprit-là que nous avons développé, dans les années 1985-1987, le Conseil de la recherche forestière du Québec. Le but était d'avoir un forum dans lequel des gens du fédéral, du provincial, des universités (entre autres Laval et UQ) et des entreprises pouvaient se concerter sur

les objectifs et convenir de grandes orientations de recherche. Au départ donc, mon objectif était de développer la recherche et de l'élargir. Il faut se rappeler qu'à cette époque, les sous-ministres responsables des forêts au fédéral et au Québec sont Jean-Claude Mercier et Gilbert Paillé, ce dernier était au fédéral avant d'être au provincial et Jean-Claude Mercier a travaillé au provincial avant d'aller au fédéral. Ils ont renouvelé l'entente fédérale-provinciale sur les forêts pour des travaux sylvicoles, des plantations entre autres, et il y avait également une composante recherche dans cette entente. Et puis, j'ai réussi à convaincre le Conseil du trésor du Québec, pour que la sélection des projets de recherche (internes et externes) se fasse dans des comités de sélection composés de chercheurs et aussi de gens du milieu, de l'industrie, etc. Cela permettait de faire participer tout le milieu à l'évaluation de la pertinence des thèmes de recherche et à son applicabilité éventuelle. Mon souci, pour résumer, c'était toujours de faire le développement de la recherche au ministère et à l'extérieur, notamment en augmentant le niveau de partenariat. Il était important d'accentuer ce lien, pas pour assujettir la recherche aux gens du milieu ou du terrain, mais pour en tenir compte de façon à ce que, éventuellement, le transfert de technologie puisse se faire.



Exemple de mémoire rédigé par le conseil de la recherche forestière du Québec lors de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise en 2004.

A.S: Concernant la complémentarité du travail au chapitre de la recherche entre l'université et le ministère comment est-ce que c'était organisé? Est-ce que vous aviez des plans de travail communs?

C.G: Ce n'était pas aussi direct que ça, tout le monde était sur les comités de sélection dans lesquels étaient déposées les demandes de subventions des universités et les demandes des chercheurs du ministère. Donc, les gens savaient sur quoi les autres travaillaient, ce qui permettait de ne pas se marcher sur les pieds et d'être plus dans un mode de collaboration. C'était aussi une concertation entre le provincial et le fédéral. Par exemple, si je me souviens bien, les chercheurs au fédéral s'occupaient d'amélioration génétique de certaines essences et le provincial s'occupait d'autres essences d'arbres. C'était une concertation implicite, il n'y avait pas de directives. Personnellement, je croyais que le provincial, étant responsable des forêts d'après la Constitution, devait aussi générer un minimum de connaissances. C'était un peu contre-intuitif que le gros de la recherche soit fait au fédéral alors que la responsabilité de la gestion était provinciale. Ce n'est pas pour enlever du mérite au fédéral, il a un rôle aussi, entre autres sur les phénomènes transfrontaliers, comme les épidémies, le feu, etc., mais cela n'empêchait pas que le provincial devait jouer son rôle aussi. Donnons un exemple, le provincial avait lancé un programme de plantations de 300 millions de plants. Et bien, si tu veux planter 300 millions d'arbres, il faut que tu développes des connaissances sur tous les aspects, de la plantation à la croissance, en passant par les maladies, etc. Lorsque le provincial commençait à mettre sur pied des programmes ambitieux, il devait se donner les capacités de mieux connaître ses forêts.

A.S: Et sur cette question de transfert de technologies, comment aviez-vous structuré le service? Quel était son rôle exactement?

C.G: C'était une équipe de 4 ou 5 personnes, leur rôle c'était vraiment la vulgarisation et la communication. Ils s'occupaient d'organiser des événements, comme le Carrefour de la recherche forestière, des événements publics de mise en valeur de la recherche, d'écrire des articles à partir des travaux des chercheurs. Ils s'occupaient d'organiser certains transferts de technologies plus spécifiques, on pourrait même dire qu'ils faisaient du transfert de

connaissances. Je vais vous donner un exemple, à une époque, on avait de gros débats sur les pluies acides et leurs impacts sur les érablières. Il y avait beaucoup de demandes de la part des journalistes parce que la question des pluies acides était aussi un enjeu politique. Cela concernait autant les États-Unis que le Canada et on avait des spécialistes au provincial qui avaient travaillé dans ce domaine-là, donc on a pu transférer de l'information au public. Mais ce n'était pas juste un transfert de technologie aux usagers, c'était aussi un transfert de connaissances dans un contexte scientifique. Un chercheur peut être bon pour faire une conférence sur ses travaux devant un groupe de chercheurs, mais de là à expliquer à des producteurs privés comment le dépérissement des érables les affecte, ce n'est pas la même chose du tout. Et c'est compliqué parce que ça ne prend pas juste un communicateur gouvernemental qui lit un communiqué de presse, ça prend des scientifiques capables de répondre à des questions pointues tout en vulgarisant et en adaptant le niveau d'information.

A.S: Est-ce que les orientations du ministère comme les changements de régime forestier ont de gros impacts sur la recherche qui se fait et la façon dont elle est communiquée?

C.G: Oui, dans le temps, ça a été le cas à diverses reprises. Aujourd'hui je ne sais pas, mais la loi de 1986² changeait beaucoup le régime forestier, c'était carrément un changement de paradigme et ça a eu un impact sur plusieurs aspects. D'abord, comme on disait tout à l'heure, la nécessité pour le gouvernement du Québec de faire sa part dans la recherche, puisqu'il rapatriait sous son aile des responsabilités qui étaient auparavant dévolues à l'industrie (faire certains calculs, les analyses, les inventaires, la remise en état des forêts, etc.), le gouvernement n'avait plus le choix que de se donner des outils pour bien comprendre comment tout cela fonctionne. Il y a eu un impact sur la recherche, à la fois sur le volume de recherche et sur les orientations de recherche. Par exemple, si en 1985, au sein de la DRF, on a plus développé le service de l'amélioration génétique, c'est parce qu'il y avait le programme des 300 millions de plants en arrière. Donc oui, c'est certain que le changement de régime forestier a eu un impact.

A.S: L'autre question est celle de la pérennité. On observe que si la recherche est souvent considérée comme importante, elle fait aussi parfois partie des priorités mises de côté, non? Est-ce que c'est quelque chose que vous avez vécu ou ressenti au cours de votre carrière?

C.G: Oui, malheureusement c'est vrai pour toute la recherche et en foresterie les enjeux sont particuliers. Par exemple, au Québec, on avait des stations expérimentales, quelques centaines, où les chercheurs pouvaient faire leurs tests. Ces endroits étaient protégés par la loi pour que l'on puisse vérifier la croissance des arbres sur 20, 30, 40 ans. Et la question de la pérennité était là d'autant plus qu'auparavant dans les années 1950-1960, certaines entreprises forestières avaient commencé à faire de la recherche à petite échelle. Mais, avec le temps ces compagnies se désintéressaient de la recherche pour des raisons financières, mais aussi parce qu'on leur enlevait des responsabilités. Ils considéraient alors que ce n'était plus leur rôle. On a donc eu le souci de récupérer ces données et ces stations. Et ça, c'est toujours un des plus grands défis de la recherche en foresterie, la durée des expériences, pas toutes, mais certaines expériences. Si on veut suivre l'impact d'une éclaircie sur 25 ans, et bien il faut attendre 20 ans ou 25 ans pour avoir le résultat. C'est important de comprendre ça pour mesurer les enjeux de la recherche forestière.

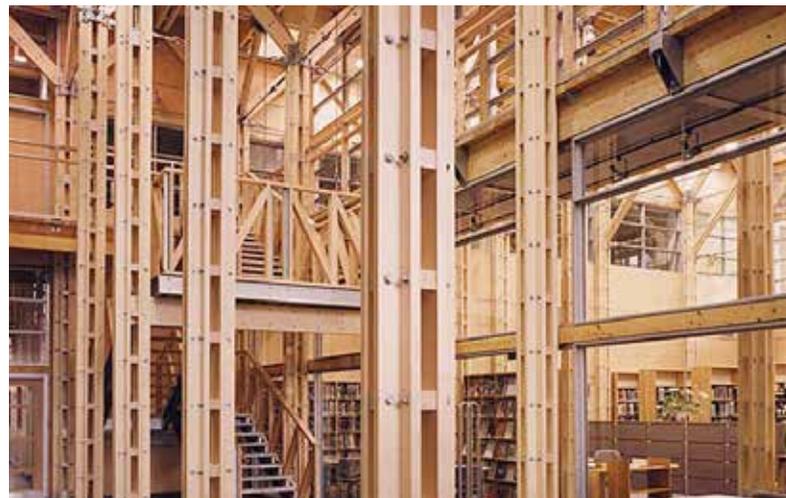
A.S: Quand vous vous éloignez un peu de la recherche forestière au moment où vous vous orientez vers d'autres domaines, quels sont les grands enjeux que vous voyez arriver?

C.G: Quand j'étais à l'Université Laval, dans les années 1990 un grand dossier qui me tenait à cœur c'était de faire venir un des laboratoires de Forintek (aujourd'hui FPInnovations) à Québec. À l'époque, il y avait deux laboratoires de recherche sur le bois, un à Ottawa et un à Vancouver. Celui d'Ottawa était désuet et il fallait le reconstruire. Évidemment, Ottawa n'était pas tellement central par rapport aux activités forestières, alors avec l'industrie forestière québécoise et les gens du Parc technologique de Québec, nous avons fait du lobbying pour amener ce laboratoire à Québec. On a mis de l'avant le fait qu'il y avait une synergie entre les laboratoires provinciaux (incluant le Centre de recherche industriel du Québec), fédéraux, collégiaux (comme

le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy) et l'Université. C'était l'occasion de s'intégrer dans un endroit, à Québec, où les associations industrielles de papier et sciage, ainsi que plusieurs organisations forestières (coopératives, groupements forestiers, etc.) avaient leurs sièges sociaux. Cela permettait d'avoir des liens de proximité. C'était aussi un moment où, avec d'autres collègues à l'Université, je pouvais beaucoup pour élargir l'enseignement et la recherche vers la 2^e transformation.

A.S: ... qui était un besoin aussi pour le Québec en termes de filière?

C.G: Tout à fait, en 1991, je tenais beaucoup à ça. À Québec, on avait le seul programme universitaire en première transformation et en deuxième transformation du bois. C'était aussi une façon de convaincre Forintek. S'il venait à Québec, il serait en lien avec le seul programme de formation dans le domaine des sciences du bois, à l'est des Rocheuses. C'était un peu un cercle vertueux, le laboratoire venait et ça renforçait l'existence du programme; le programme était transformé et amélioré pour appuyer la venue du laboratoire.



Intérieur du bâtiment qui abritait FPInnovations jusqu'en 2017. Parc Technologique du Québec Métropolitain.

A.S: C'est donc toujours cette question du réseau pour réussir à générer une connaissance qui est à la fois utile et qui permet de continuer à générer de l'innovation...

C.G: Oui et finalement, la venue de Forintek a été une façon de consolider le pôle forestier de Québec et tout le monde a bénéficié de cette synergie. C'est un volume de connaissances générées, mais aussi une masse critique de gens qui partagent des intérêts de faire avancer la recherche forestière. C'était un partage des ressources, même si elles étaient limitées, c'était une façon de renforcer la recherche forestière, en y travaillant collectivement. Donc c'était ça un peu la dynamique de 1985 à 1995. Tout ça avec le support des deux sous-ministres en poste (initialement Jean-Claude Mercier et Gilbert Paillé) et puis de ceux qui les ont remplacés après et avec également le support de l'industrie forestière.

A.S: Une dernière question, la DRF fête ses 50 ans. Vous lui souhaiteriez quoi à la DRF pour les 50 prochaines années?

C.G: Aujourd'hui, c'est dans un ministère multifacettes, je ne sais pas à quel point il y a des liens avec les autres organismes de recherche forestière, mais j'ose espérer que les liens entre le fédéral, le provincial, le collégial, et les universités ainsi que les organismes de recherche nationaux sont toujours bons. Le souhait que l'on pourrait faire, c'est de renforcer ces liens et ces collaborations parce que, comme on dit en anglais : « If we don't hang together, we will be hanged together » (rires). C'est un peu exagéré, mais c'est en travaillant ensemble que les acteurs du secteur forestier vont garder leur force. Pas tellement la force pour avoir de gros budgets, mais la force pour pouvoir avoir un impact, pour avoir une utilité. Ce n'est pas un ou deux chercheurs dans leurs bureaux qui vont avoir un impact. Il faut avoir des masses critiques, il faut couvrir une grande diversité de domaines, car on ne peut pas savoir lequel sera pertinent dans 10 ou 20 ans. Il faut aussi assurer la continuité des activités, c'est primordial. Ce sont toujours les grands enjeux de la recherche forestière.

Les Directeurs de la Direction de la recherche forestière

DATES	NOM	TITRE
1967 – 1985	Pierre Dorion	Chef du Service de la recherche forestière
1985 – 1989	Claude Godbout	Directeur de la Direction de la recherche forestière
1989 – 1990	Jean-Guy Davidson	Directeur de la Direction de la recherche forestière (p. i.)
1990 – 1995	Yvon Martin	Directeur de la Direction de la recherche forestière
1995 – 1996	Jean-Guy Davidson	Directeur de la Direction de la recherche forestière (p. i.)
1996 – 2000	Jacques Saint-Cyr	Directeur de la Direction de la recherche forestière
2000 – 2007	Gilles Gaboury	Directeur de la Direction de la recherche forestière
2007 – 2015	Robert Jobidon	Directeur de la Direction de la recherche forestière
2015 – ...	Jean-Pierre Saucier	Directeur de la Direction de la recherche forestière (p. i.)